

Direction Générale des Services
Pôle Ressources et Moyens
1, chemin du Thil
CS 52501
80025 AMIENS CEDEX 1
Mél : dgarem@u-picardie.fr



**EXTRAIT DU RELEVÉ DES AVIS
DU COMITÉ TECHNIQUE
DU 22 JANVIER 2019**

Dans le cadre de la participation des organisations syndicales aux groupes de travail convoqués par l'administration et portant sur les sujets relevant de la compétence du comité technique (article 28 du règlement intérieur du CT), le comité technique de l'Université de Picardie Jules Verne, réuni le mardi 22 janvier 2019, a émis un avis favorable (9 votants : 6 voix pour / 3 voix contre) au nombre de représentants des organisations syndicales aux groupes de travail, soit 8 représentants répartis comme suit :

- pour la FSU : 3 représentants
- pour le SGEN-CFDT : 2 représentants
- pour le SNPTES : 2 représentants
- pour FO : 1 représentant

Fait à Amiens, le **31 JAN. 2019**



Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne

Pr. Mohammed BENLAHSEN

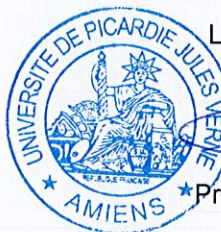
Direction Générale des Services
Pôle Ressources et Moyens
1, chemin du Thil
CS 52501
80025 AMIENS CEDEX 1
Mél : dgarem@u-picardie.fr



**EXTRAIT DU RELEVÉ DES AVIS
DU COMITÉ TECHNIQUE
DU 22 JANVIER 2019**

Le comité technique de l'Université de Picardie Jules Verne, réuni le mardi 22 janvier 2019, a émis un avis favorable (9 votants : 8 voix pour / 1 abstention) à la convention de création d'un pôle mutualisé de gestion des pensions (pôle PETREL) entre l'Université de Picardie Jules Verne et l'Université de Technologie de Compiègne.

Fait à Amiens, le **31 JAN. 2019**



Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne

Pr. Mohammed BENLAHSEN